



SAINTE-AGNÈS

"Le village du littoral le plus haut d'Europe"

Notre magazine
municipal

**LES PLUS BEAUX
VILLAGES DE FRANCE**

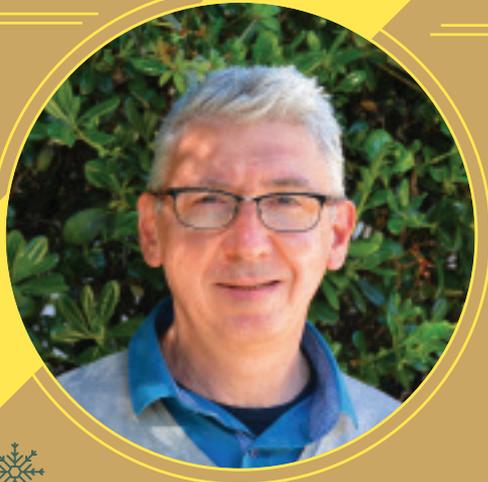
| PAGE 4 |

**LE FORT DE LA
LIGNE MAGINOT**

| PAGE 5 |

**SAINTE-AGNÈS
EN FÊTE**

| PAGE 7 |



*“ À Sainte-Agnès
nous vivons dans
un environnement protégé ! ”*

Certes la conjoncture nationale n'est pas brillante, après les gilets jaunes, la crise sanitaire liée au COVID, le réchauffement climatique et sa cohorte de dispositifs tous plus technocratiques les uns que les autres, la guerre en Ukraine, le conflit entre la Palestine et Israël, l'inflation galopante, la crise énergétique et cerise sur le gâteau le paysage anxiogène, d'ailleurs j'en oublie sûrement... voilà que se profile une nouvelle année inquiétante !

« **OUI** », en effet, les fins de mois sont de plus en plus difficiles, les nantis restent nantis, les pauvres sont de plus en plus pauvres et comme à l'accoutumée, les classes moyennes permettent plus ou moins de maintenir le niveau de vie de l'économie française en « participant » très largement à ce que pudiquement le Président de la République nous présente comme « l'effort national » ...

D'évènements brutaux, de ruptures en ruptures, de constats de faiblesses structurelles de notre société, une interrogation s'impose, ne sommes-nous pas arrivés à la fin d'un système ?

« **STOP** », il est nécessaire que je m'arrête, car ce n'est pas cette histoire-là que je veux vous raconter... Je souhaite vous parler de vous, de nous, de solidarité, d'amitié, d'humanité. D'ailleurs l'exercice est compliqué car il est plus facile de s'abriter derrière la multitude de constats négatifs que de tendre vers le positif.

Au niveau de l'échelon communal, qui est celui de la proximité et de la réactivité, se télescope

quelques fois celui de certains l'individualisme, des comportements inappropriés voir d'emprises malsaines qui incitent au chacun pour soi.

Malgré cela, l'équipe municipale et nos agents communaux font le « job ». Ils s'emploient et s'activent à vous rendre la vie et votre cadre de vie, le plus acceptable possible. Les réalisations sont là, pas question de s'auto féliciter car nombreux d'entre vous me le font savoir. Certes, il est peut-être entendable que certain soit en désaccord avec nos réalisations, mais sachez que notre porte est ouverte aux partages d'idées.

L'ensemble des travaux sont en direction de la population et permettent d'offrir un meilleur service. De même, la restructuration des voiries et des réseaux sur l'ensemble de la commune, l'entretien et la rénovation du patrimoine communal, la prise en compte du volet environnemental notamment avec le changement en LED de l'éclairage public, sont nos soucis premiers afin d'améliorer le cadre de vie de tous les Agnésois.

Nous vivons, vous vivez dans un environnement protégé, dans une commune dont les finances sont saines, et qui ne souffriront pas de projets engageant l'avenir. Nos enfants fréquentent une école communale avec une équipe enseignante de qualité, ils bénéficient d'un restaurant scolaire qui sert une nourriture avec des produits frais et bios.

Pour une commune de notre densité, nous avons un tissu associatif riche pour lequel le niveau d'accompagnement communal est important, à l'instar d'une nouvelle « association communale

SOMMAIRE



| PAGES 2 ET 3 |
ÉDITO

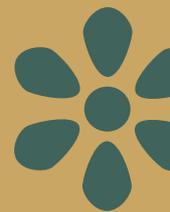
| PAGES 5 ET 6 |
FORT DE LA LIGNE MAGINOT

| PAGE 11 |
INFOS PRATIQUES

| PAGE 4 |
SAINTE-AGNÈS PARMIS "LES
PLUS BEAUX VILLAGES DE
FRANCE"

| PAGES 7 À 10 |
ÉVÉNEMENTS

| PAGE 12 |
VŒUX 2024



culture sports et loisirs » dynamique et innovante. Alors, « **NON** », il ne faut pas s'arrêter de vivre, il suffit juste que chacun fasse l'effort d'écouter l'autre, de ranger les critiques improductives et sûrement retrouverons-nous l'essence même du bien-vivre ensemble.

Mes chers Agnésois, je termine cet éditto en vous souhaitant une bonne lecture de ce nouveau magazine. Je vous présente, au nom de l'équipe municipale, nos très sincères vœux de bonheur, de santé et de tolérance pour cette nouvelle année 2024.



Fidèlement!

Albert FILIPPI
Maire
Vice-président de la C.A.R.F



SAINTE-AGNÈS PARMIS "LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE"

Depuis 1991, « Les Plus Beaux Villages de France » ont établi une véritable démarche qualité reposant sur un processus et des critères de sélection des villages quasi scientifiques. Cette méthode, qui a prouvé sa rigueur et sa sélectivité, est un gage de la crédibilité du label.

C'est pourquoi chaque année le label « Les Plus Beaux Villages de France » peut être remis en cause.

Vous tous habitants du village du littoral le plus haut d'Europe, participez à cette labellisation qui apporte un véritable « plus » à son économie. Pour ces raisons, vous sont indiqués ci-après les différents critères utilisés par la commission d'évaluation. Chacun d'entre vous, à des niveaux différents, peut continuer à apporter sa pierre à l'édifice, pour que le label qui est décerné sans discontinuer à notre village depuis le 12 avril 1997 puisse se perpétuer.

QUALITÉS PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES DU VILLAGE :

A Qualités urbanistiques :

- 1/ Qualité des abords et des accès du village
- 2/ Dimension, compacité et homogénéité du tissu bâti
- 3/ Dimension de la trame viaire et diversité des cheminements

B Qualités architecturales :

- 4/ Harmonie et homogénéité des volumes construits
- 5/ Harmonie, homogénéité des matériaux et des couleurs de toitures
- 6/ Harmonie, homogénéité des matériaux et des couleurs de façades
- 7/ Présence et diversité du petit patrimoine

C Efforts de mise en valeur :

- 8/ Existence d'un document d'urbanisme et / ou maîtrise de l'urbanisme
- 9/ Qualité du document d'urbanisme et de la politique d'urbanisation
- 10/ Qualité des réhabilitations du bâti
- 11/ Maîtrise et traitement de la publicité et des enseignes
- 12/ Traitement des espaces publics
- 13/ Végétalisation, fleurissement, traitement paysager
- 14/ Mise en lumière d'éléments patrimoniaux
- 15/ Organisation et maîtrise du stationnement
- 16/ Organisation et maîtrise de la circulation
- 17/ Mise en discrétion des réseaux (électriques, de communication, d'eau, d'assainissement...)
- 18/ Traitement esthétique de l'éclairage public



D Protection du patrimoine naturel :

- 19/ Préservation de la ruralité
- 20/ Mesures en faveur de la biodiversité
- 21/ Préservation, développement et mise en valeur d'un patrimoine arboré
- 22/ Création de circulations douces
- 23/ Éclairage et mise en lumière économes en énergie

E Accueil et développement :

- 24/ Connaissance de la fréquentation touristique
- 25/ Présence d'une offre d'hébergement et de loisirs
- 26/ Existence d'artisans d'art, de commerces ou de services
- 27/ Existence d'un point d'accueil-information du public
- 28/ Organisation de visites guidées
- 29/ Edition de documents promotionnels
- 30/ Mise en place d'une signalisation directionnelle et informative
- 31/ Existence de lieux festifs aménagés couverts ou en plein air
- 32/ Organisation de manifestations de qualité



LE FORT DE LA LIGNE MAGINOT

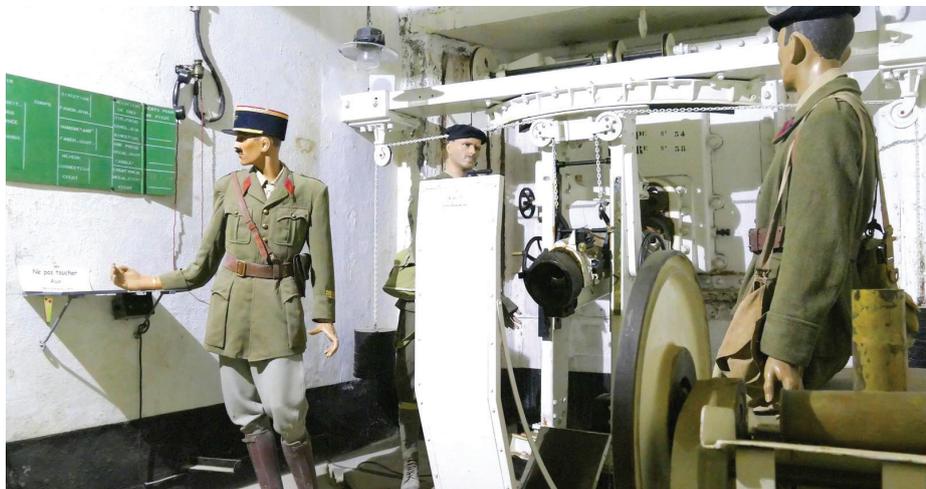
UN PEU D'HISTOIRE !

Le Fort de Sainte-Agnès, ouvrage du Secteur Fortifié des Alpes Maritimes de la ligne Maginot, construit entre 1932 et 1938, est entièrement souterrain. Son but est alors de défendre la frontière entre la France et l'Italie. Le village de Sainte-Agnès, village littoral le plus haut d'Europe, est accroché au flanc d'un pic de 780 mètres en surplomb de la Méditerranée. Cet atout incite les seigneurs à en faire dès le XVI^{ème} siècle une forteresse. Ainsi, poste privilégié d'observation et de défense, la construction de l'ouvrage Maginot de Sainte-Agnès s'inscrit dans le programme militaire du Secteur Fortifié des Alpes-Maritimes (SFAM).

Le village de Sainte-Agnès est situé sur un éperon rocheux qui surplombe la mer à près de 800 mètres. À l'époque romaine, le site est occupé de façon semi-permanente par des bergers et des paysans. La mise au jour d'une église consacrée à Sainte-Agnès, martyr sous le règne de Dioclétien, permet de dater la fondation du bourg au début du XII^{ème} siècle, alors possession du Comté de Vintimille. Enjeu stratégique entre les Comtes

de Provence et les Génois, le lieu est fortifié à la fin du XIV^{ème} siècle par la maison de Savoie. Scène de combats entre les troupes françaises et les Sardes, la forteresse devient possession du royaume de Piémont-Sardaigne entre 1814 et 1860 dates de rattachement du Comté de Nice et de la Savoie à la France.

Le fort, construit entre 1932 et 1938 pour assurer la défense de la baie de Menton contre les attaques italiennes, est entièrement souterrain. Avec ses 2000 m² de galeries et de salles, il s'enfonce sous plus de 55 mètres de rochers. Exclusivement défensif, avec ses puissants blocs d'artillerie, il a été l'un des plus puissants ouvrages du Secteur Fortifié des Alpes Maritimes. Prévu pour être totalement autonome, le fort Sainte-Agnès est une véritable ville souterraine.



LE FORT DE LA LIGNE MAGINOT

Le fort a également conservé son armement d'artillerie sous casemate (canon obusier de 135 et 75, mortier de 81). Le bloc sud (ou bloc 2), la casemate frontale la plus puissamment armée de toute la ligne Maginot (canons de 75 mm, 81 mm, 135 mm), a tenu en échec l'offensive italienne de juin 1940, en réalisant un tir de barrage sur le littoral, obligeant les troupes italiennes à la retraite.

Jusqu'en 1990, le fort est resté propriété de l'État. La municipalité de Sainte-Agnès en a fait alors l'acquisition pour l'ouvrir au public et conserver la mémoire du site.

Aujourd'hui des visites y sont organisées et vous retrouverez dans ce magazine, rubrique « infos pratiques », les jours et heures d'ouverture du fort. Ces visites sont guidées et commentées par **Bruno BIANCHETTI**, ancien militaire, dont l'entregent et les compétences en la matière sont remarquables. C'est ainsi qu'au fur et à mesure de la visite il vous fera découvrir ce que pouvait être la vie en immersion de cette forteresse et ne manquera pas de vous citer quelques petites anecdotes que l'on a peine à imaginer.

Menton et sa région

nic
Mardi 14 novemb

Une rencontre de spécialistes au fort de Sainte-Agnès

Cette année, l'association EO3 (ouvrage de l'Agaisen (qui gère et entretient l'ouvrage situé sur la commune de Sospel) avait décidé de délocaliser son assemblée générale à Sainte-Agnès, histoire de faire un clin d'œil au fort et à son guide Bruno Bianchetti.

Une référence incontournable

En effet, l'association qui gère l'ouvrage de l'Agaisen, est devenue aujourd'hui une référence incontournable dans la résolution des problèmes techniques, notamment pour tout ce qui concerne la motorisation, l'armement ou encore les monte-charges des Forts de la ligne Maginot. Et comme le précise le président de l'association Richard Lavalle : « Tout cela a un coût et c'est grâce à la subvention importante du département des Alpes-Maritimes que nous pouvons continuer à faire des recherches approfondies, notamment au département historique du château de Vincennes, à acheter le matériel nécessaire pour la restauration de l'ouvrage et aujourd'hui proposer notre expertise. » Et mettre ainsi en valeur le patrimoine fortifié des Alpes-Maritimes. La visite de ces experts permettra sans doute de faire des propositions qui devraient rendre encore plus attrayante la visite du fort.

PATRICK MEGEVAND L'association EO3 s'est réunie au fort de Saint-Agnès pour son assemblée générale.



ÉVÈNEMENTS

L'ULTRA TRAIL DU MONT BLANC

Pour la seconde année l'Ultra Trail du Mont-Blanc a traversé le village de Sainte-Agnès. Cette épreuve de renommée internationale d'une distance de 62 Kilomètres avec 3300 mètres de dénivelé a démarré à Menton pour se terminer sur la Promenade des Anglais à Nice. Sur le territoire de notre commune, c'est grâce à l'association des Randonneurs de Sainte-Agnès sous la Présidence

de **Vincent CALDERONE** qu'avaient été effectués le balisage du parcours intra-muros et l'installation de deux centres de ravitaillement. Renforcés par la présence de bénévoles et élus, ce sont quelques 2000 concurrents qui ont pu traverser sans encombre le village du littoral le plus haut d'Europe. Une très belle manifestation qui pourrait être reconduite l'année prochaine.



RÉCEPTION D'UN BLESSÉ DE GUERRE

Grâce à l'Union Locale des Anciens Combattants (U.L.A.C) et son Président **Hervé DELLERBA**, chaque année depuis 2014, des vacances sont organisées au profit de militaires blessés de guerre. Ainsi, ils peuvent découvrir la Côte d'Azur mais également l'arrière-pays mentonnais.

C'est au cours du dernier trimestre 2023 que le **Sergent-Chef Pierrick** a pu découvrir les atouts de notre beau village. Ce militaire âgé de 35 ans a dû interrompre sa carrière militaire suite à deux graves blessures par balles lors d'une mission au Mali. Cette carrière commencée il y a une vingtaine d'années maintenant lui a fait parcourir de nombreux théâtres de guerre notamment en Afghanistan et dans certains pays du Sahel. Il appartenait à un groupe d'élite militaire appelé « Contre-terrorisme libération d'otages » et était spécialisé dans la chasse aux djihadistes qu'il devait capturer vivants afin d'obtenir de précieux renseignements. Grièvement blessé en 2016, après un temps d'hospitalisation à l'hôpital de Bordeaux, le **Sergent-Chef Pierrick** a poursuivi sa carrière en tant qu'instructeur, puis dans le renseignement avant de prendre la décision de mettre fin à sa carrière militaire en décembre dernier.



ÉVÈNEMENTS

HALLOWEEN AU VILLAGE

C'est dans la salle Saint-Charles que l'Association E viva San Agne a installé divers ateliers à destination des enfants du village, pour la création d'objets ou de déguisements pour les festivités d'Halloween. Les organisateurs ont laissé libre cours à l'imagination des enfants qui avaient à leur disposition ce que la nature leur proposait à cette

époque de l'année ; feuilles, écorce, etc. ...

Après la réalisation de différents objets ayant pour thème Halloween, les enfants sont allés frapper aux portes des habitants du village pour, comme le veut la tradition, recueillir chez les Agnésois des friandises pour éviter qu'ils reçoivent un mauvais sort.



HALLOWEEN AUX MARMOTTES

C'est une des fêtes les plus attendues des enfants aux Cabrolles. Petits et grands ont vêtu leurs plus horribles costumes et se sont retrouvés à la cabane des marmottes pour un goûter des plus effrayant ! Biscuits araignées, pudding cervelle ou encore gâteau cimetière étaient à déguster.

Tous se sont ensuite précipités en musique pour hanter le hameau à la recherche de friandises .

Une monstrueuse fête d'Halloween encore réussie grâce aux bénévoles de l'association qui remercient chaleureusement Monsieur le Maire de les avoir accompagnés durant cet après midi festif.

Les enfants attendant le top départ pour la chasse aux bonbons.



ÉVÈNEMENTS

LOTO E.V.S.A

Loto organisé par l'association EVSA dans une salle joliment remplie avec des lots intéressants et une organisation sans faille, suivi d'une soirée « tartiflette-karaoke » très réussie et animée par DJ Swan. Bravo une fois de plus à **Stéphane SENAFE**, Président de l'association et aux bénévoles.



11 NOVEMBRE

C'est en présence des enfants de l'école Charles Imbert de Sainte-Agnès, qui ont entonné nos chants patriotiques nationaux, que s'est déroulée la cérémonie

commémorative du 11 novembre 1918 où Présidents d'associations et Élus des communes voisines étaient présents.



ÉVÈNEMENTS

NOËL AUX MARMOTTES

« Les Marmottes » ont accueilli le Père Noël avant son départ pour un périple aux quatre coins de la planète. Avant son arrivée un spectacle était assuré par l'association « Sourires et Mélodies » où petits et grands ont chanté gaiement.

La journée s'est clôturée autour d'un chocolat chaud et de délicieux gâteaux et biscuits de Noël concoctés par les parents des enfants.

Puis le père Noël s'en est allé après avoir offert à chaque enfant un premier cadeau.



NOËL DES ANCIENS

C'est dans une salle Saint-Charles comble que la traditionnelle après-midi récréative à destination des aînés de la commune a été organisée par les membres du CCAS. Un florilège de chansons françaises interprétées par le groupe de "Lucas" était repris volontiers par les aînés qui ont apprécié les différentes chansons. Au cours de cette après-midi, les enfants de l'école Charles Imbert sont venus remettre

aux participants les cartes de vœux qu'ils avaient confectionnées à leur attention durant les périodes périscolaires. Une belle initiative des responsables de ce service !

À l'issue du spectacle, douceurs et boissons chaudes, étaient servies aux aînés qui recevaient en cadeau une valisette de produits du terroir pour agrémenter les fêtes de fin d'année.





INFOS PRATIQUES



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Fermée les mardis après-midi et vendredis après-midi

Tél : 04 93 35 84 58 - Fax : 04 92 10 35 14

Email : accueil.mairie@sainteagnes.fr

Site web : www.sainteagnes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

MÉDECIN - INFIRMIÈRE

Docteur Paolo DE FEO (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

Infirmière Caroline LOTS : 06 37 61 62 57

Cabinet d'infirmiers - Roxane CHAPELON, Sonia ZAZZERA et Élodie ROSATI : 07 62 60 43 60

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

Déchetterie Menton : 04 93 41 51 96

Il est rappelé l'obligation qui est faite de procéder au débroussaillage des terrains. Vous pouvez amener vos végétaux à la déchetterie de Menton qui se chargera de les détruire.

FORT DE LA LIGNE MAGINOT

- De février à septembre : Ouvert du mercredi au dimanche avec visites à 10h30, 14h30 et 16h. Fermé les lundis et mardis.
- De octobre à janvier : Ouvert les samedis et dimanches avec visites à 10h30, 14h30 et 16h. Fermé du lundi au vendredi inclus.

Pour les groupes, les visites s'effectuent sur réservation.

Adultes : 6 €

Enfants de 4 à 14 ans : 3 €

Groupes (minimum 20 personnes) : 4 €/pers.

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 13 73 81 17

DIVERS

Gendarmerie Nationale Menton : 04 93 35 72 35

Police Nationale Menton : 04 93 28 66 00

Pompiers Menton : 04 93 37 74 10

ERDF : 0810 333 106

GRDF : 0800 473 333

ORFEO (Veolia eau) : 0892 233 499 (n° payant)

Météo Alpes-Maritimes : 0899 710 206 (n° payant)

TAXI (tous types de transports) : Société TA 06 80 85 71 66



PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S est assurée en mairie par **Marie-Claire HUGON** sur rendez-vous au **04 93 35 84 58**.





"Le Maire, son conseil municipal
et le personnel communal vous adressent
leurs meilleurs vœux à l'occasion
de cette nouvelle année bissextile".

